CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

THÉÂTRE DES MARTYRS

place des Martyrs 22 - 1000 BRUXELLES
N° d'entreprise 0463.964.955

Les présentes conditions générales s'appliquent à la vente par le Théâtre des Martyrs de billets de spectacles et de flexos sous réserve des dispositions particulières à certaines formules de réservation ou de flexos.
Elles sont susceptibles de modification à tout moment et sans préavis dans le cadre de la bonne organisation des activités du Théâtre des Martyrs.
La confirmation de la réservation par l'acheteur·euse et le règlement des places impliquent son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente.
L'acheteur·euse a pris connaissance du fait que dans l'hypothèse où les présentes conditions ne sont pas respectées, iel se verra refuser l'accès à la salle sans indemnisation.

TARIFS

Les tarifs de base sont annexés aux présentes conditions générales. Les tarifs applicables sont les tarifs indiqués dans les programmes et affichés au comptoir de la billetterie du Théâtre des Martyrs.
Tous les tarifs sont susceptibles de modification sans préavis.
Cependant, les billets seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de votre validation de commande. Ils sont validés uniquement après confirmation de notre part du règlement demandé.
Si vous bénéficiez d'un tarif réduit, la présentation d'un justificatif en cours de validité pourra être demandée à tout moment. Aucune réduction n'est accordée après le paiement de la commande.

MODES DE PAIEMENTS

Seuls les modes de paiements suivants sont acceptés :
En espèces à la billetterie du Théâtre, Bancontact / Visa / Mastercard / AMEX/Voucher Article 27
Par virement au compte : BE83 0682 3526 2615

RÉSERVATION ET VENTE DE BILLETS ET DES FLEXOS

La réservation et la vente de places et/ou de flexos sont possibles :
Par téléphone : +32 2 223 32 08 - Du mardi au samedi, de 14h à 18h
Au comptoir de la billetterie : Du mardi au samedi : de 14h à 18h
Les jours de représentations, 1h avant le début du spectacle. (Billets pour le jour-même uniquement.)
Fermeture annuelle mi-juillet à mi-août (selon calendrier).
Le comptoir de la billetterie est fermé les jours fériés.
En ligne sur le site : www.theatre-martyrs.be

Le paiement des réservations doit être effectué lors de celles-ci ou dans les trois jours calendaires au plus tard. À défaut, les places réservées sont automatiquement remises à la vente.
Sauf dérogation expresse reprise dans les présentes conditions générales ou des dispositions particulières, les places payées ne peuvent pas être annulées, reportées, échangées ou remboursées.
Pour les souscripteur·euses d'un flexo, des changements de date pour un même spectacle sont acceptés dans la limite des places disponibles, au plus tard trois jours ouvrables avant la représentation initialement prévue.
Ce changement de date doit être demandé auprès de la billetterie par téléphone, courriel ou au comptoir de la billetterie.

RETRAIT DES BILLETS ET FLEXOS

Le(s) billet(s) ou flexo(s) et la confirmation de l'achat en ligne doivent être vérifiés par l'acheteur·euse au moment où ils sont réceptionnés. Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte.
Les billets émis sont uniques. Cependant des duplicatas pourront être imprimés en cas de vol ou perte constatés : sur présentation d'une pièce d'identité, du courriel de confirmation reçu lors de l'achat des billets en ligne, ou s'il est possible de retrouver trace de la réservation sur le logiciel de billetterie. En tout état de cause, même dans ce cas, seul le·la porteur·euse du billet est habilité·e à occuper le siège.

Les billets et flexos pourront être :
soit, retirés sur place par l'acheteur·euse avant la représentation au comptoir de la billetterie du Théâtre des Martyrs et le jour même, une heure au plus tôt et quinze minutes au plus tard avant le début de la représentation sur présentation du courriel de confirmation de la réservation,

soit, imprimés par l'acheteur·euse via le procédé « E- Billets ». Si vous avez opté pour l'impression des tickets à domicile, vos E-Billets sont joints à la confirmation de votre commande. Les E-Billets permettent d'imprimer les billets achetés sur une imprimante ordinaire à partir d'un accès internet,

soit, présentés sur l'écran d'un smartphone ou d'une tablette dont la luminosité aura été réglée au maximum.

Les E-Billets doivent impérativement être imprimés sur une feuille blanche (pas de recto/verso) sur un support de bonne qualité permettant la lisibilité du code barre.
L'entrée à la représentation est soumise au contrôle de validité du billet. Il est uniquement valable à la date et aux conditions d'utilisation figurant sur celui-ci. A chaque place achetée correspond un billet. Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet.
Seule la première personne à présenter le billet sera admise pour assister à la représentation. Elle est présumée être le·la porteur·euse légitime du billet. C'est pourquoi il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins. Un billet ne doit jamais être accepté auprès d'un inconnu, car il pourrait s'agir d'une copie. Le Théâtre des Martyrs peut refuser l'entrée à la représentation lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet imprimable à domicile sont en circulation et qu'un accès à la représentation a déjà été concédé préalablement au·à la détenteur·trice d'un billet.
En cas de perte ou de vol, un duplicata du billet pourra, dans la plupart des cas, être établi par le Théâtre des Martyrs, après contact avec le comptoir de la billetterie. Dans ce cas, il pourra être retiré le jour de la représentation une heure au plus tôt et au plus tard quinze minutes avant le début de celle-ci.

VENTE EN LIGNE

Le prix des billets est indiqué en euros, toutes taxes comprises.
Certains tarifs réduits sont susceptibles de ne pas être disponibles à la vente en ligne.
Votre commande de billets de spectacle n'est définitivement confirmée qu'après réception du paiement.
Les places achetées sur le site internet du Théâtre des Martyrs sont réglées uniquement par carte bancaire : Bancontact, Visa/Mastercard et AMEX.
Le paiement par virement bancaire est accepté en ligne si la réservation intervient trois jours au moins avant la date de la représentation.
Le paiement en ligne est sécurisé. Toutes les informations sont protégées et cryptées avant transmission au centre de traitement.
Les informations fournies par le client lors de la saisie de ses coordonnées bancaires font l'objet d'un cryptage de notre banque pour protéger le plus efficacement possible toutes les données sensibles lors du paiement. La transaction du paiement en ligne est assurée par le système Ingenico. Cette transaction est effectuée moyennant un système sécurisé et chiffré SSL. En aucun

cas et à aucun moment, les informations concernant les cartes bancaires ne transitent sur le serveur de Ingenico. Une fois que Ingenico confirme que la commande a été validée, le débit de votre carte est opéré. En cas de problème avec le paiement : vérifiez la validité ainsi que le plafond autorisé de votre carte. Quelques banques demandent un code supplémentaire pour les achats en ligne, merci de contacter votre banque pour plus de renseignements.

VALIDATION

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté sans réserve les présentes conditions générales de vente avant la finalisation de votre commande. L'acceptation des conditions générales de vente, en cochant la case "J'accepte les Conditions Générales de Vente" vous permet de valider votre commande.
La commande de billets n'engage le Théâtre des Martyrs qu'à la réception d'un courriel confirmant le paiement de la transaction. En conséquence, nous vous invitons à consulter votre messagerie électronique.
Toute commande validée rend la vente ferme et définitive, sous réserve des exceptions expressément prévues dans les présentes conditions générales de vente.
Conformément au Code de droit économique, les ventes à distance et hors établissement ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un droit de rétractation par l'acheteur·euse, s'agissant d'une activité de loisir dont le contrat prévoit une date ou une période d'exécution spécifique.
Les données enregistrées par le Théâtre des Martyrs constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées avec l'acheteur·euse.
Les données enregistrées par le système sécurisé de paiement constituent la preuve des transactions financières avec l'acheteur·euse.

LOCALISATION DES PLACES

En fonction des configurations, il peut vous être proposé les places suivantes :
Des places numérotées :
Pour les représentations pour lesquelles il existe un placement numéroté, votre numéro de siège vous sera indiqué au plus tard 24h avant la représentation. En vente individuelle pour les représentations pour lesquelles le placement est numéroté, le client a la possibilité de choisir la zone d'emplacement proposée par le site de vente en ligne. Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte.
Des places libres :
Pour les représentations pour lesquelles le placement n'est pas numéroté, les spectateur·ices sont libres de leur emplacement dans la salle.

FLEXOS

Les formules et tarifs de flexo sont annexés aux présentes conditions générales.
Les présentes conditions générales s'appliquent à ces flexos sous réserve des conditions particulières qui figurent sur les documents de souscription.
Les flexos sont valables exclusivement pour la saison théâtrale au cours de laquelle ils ont été souscrits.
Les places non utilisées à l'issue de cette saison ne peuvent être ni reportées sur la saison suivante, ni remboursées.

MODIFICATION - ANNULATION D'UNE REPRÉSENTATION

Le Théâtre des Martyrs se réserve la possibilité d'apporter toutes modifications dans l'ordre, la durée et la distribution du spectacle.
D'autre part, le Théâtre des Martyrs se réserve le droit d'annuler toute représentation qui ne pourrait avoir lieu si des cas fortuits ou des cas de force majeure les y contraignaient tels que (et sans que cette liste ne soit exhaustive) intempéries, grèves, incendie, attentat, guerre, pandémie, dégât des eaux, maladie d'un·e interprète, etc.
Dans une telle hypothèse, le Théâtre des Martyrs proposera, lorsque cela est possible, une autre date de représentation. Le·la spectateur·ice pourra également choisir le remboursement du

montant des billets concernés ou le crédit de ce montant sur son compte client, conformément aux conditions prévues ci-dessous.
En cas d'interruption d'une représentation après la première moitié d'un spectacle, les billets ne peuvent être ni repris, ni échangés pour une autre date, ni remboursés.
Les remboursements se font par virement bancaire uniquement.
La demande de remboursement, de report ou de crédit sur compte client doit être adressée à la billetterie du Théâtre des Martyrs par courriel à l'adresse billetterie@theatre-martyrs.be, avec la référence ORD de la commande et, en cas de remboursement, le numéro de compte bancaire.

COMPTES CLIENTS / AVOIRS

En cas d'annulation d'une représentation par le Théâtre des Martyrs, le·la spectateur·ice peut choisir entre le remboursement du montant des billets concernés ou le crédit de ce montant sur son compte client.
En dehors des cas d'annulation d'une représentation par le Théâtre, les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, conformément aux présentes conditions générales de vente.
À titre exceptionnel, et notamment lorsque des circonstances particulières dûment justifiées empêchent le·la spectateur·ice d'assister à la représentation, le Théâtre des Martyrs peut toutefois, à sa seule appréciation et sans que cela constitue un droit pour le·la spectateur·ice, accepter de créditer tout ou partie de la valeur des billets concernés sur un compte client. Cette possibilité constitue un geste commercial exceptionnel et ne peut être invoquée comme précédent pour une demande ultérieure.
Les sommes portées au crédit d'un compte client peuvent être utilisées pour l'achat de billets ou de flexos auprès du Théâtre des Martyrs.
Lorsque le crédit résulte de l'annulation d'une représentation par le Théâtre des Martyrs, il est valable pendant une durée de 12 mois à compter de la date à laquelle il est porté sur le compte client.
Lorsque le crédit est accordé à titre exceptionnel à la demande du·de la spectateur·ice, il est valable uniquement jusqu'à la fin de la saison théâtrale en cours.
À l'expiration de la période de validité applicable, le solde non utilisé est définitivement perdu et ne peut faire l'objet d'un remboursement.
Le crédit porté sur un compte client est personnel et ne peut être cédé à un tiers.

UTILISATION DU BILLET

Sous réserve des exceptions expressément prévues dans les présentes conditions générales, le billet n'est ni repris, ni échangé. Il est uniquement valable pour le lieu, la représentation, la date et l'heure qu'il mentionne.
Il doit être présenté lors du contrôle à l'entrée du lieu de la représentation.
Le Théâtre des Martyrs n'est pas responsable de l'utilisation frauduleuse, de la reproduction ou de la duplication d'un billet.
S'il est muni d'un QR code, le billet pourra être contrôlé à l'aide d'un système électronique de lecture optique.
Seul·e le·la porteur·euse d'un billet valide est habilité·e à occuper la place correspondante.
Le billet doit être conservé durant toute la durée de présence sur le lieu de la représentation et pouvoir être présenté lors de tout contrôle.

ACCÈS À LA REPRÉSENTATION

Sauf imprévu, la représentation commence à l'heure mentionnée sur le billet.
L'ouverture des portes de la salle s'effectue en général 20 minutes avant le spectacle.
5 minutes avant l'heure prévue pour le début de la représentation, l'accès aux places numérotées n'est plus garanti.
Le personnel de salle placera alors les spectateur·ices en fonction des places non-occupées.
Une fois le spectacle débuté, l'accès à la salle n'est plus garanti aux retardataires. La place sera perdue sans dédommagement possible.
La durée du spectacle pour les créations est variable et connue seulement quelques jours avant le spectacle. Elle est disponible sur le site web suivant la temporalité de la création du spectacle.

Pour des raisons de sécurité, le·la spectateur·ice peut être amené à subir une palpation et/ou un scan à l'entrée du site de la représentation. L'accès pourra être refusé à toute personne qui ne se soumettrait pas à cette mesure de sécurité. Les sacs à dos, sacs de sport, valises, trottinettes, vélos pliables, gyroroue, skate-board,… ne sont pas admis en salle, ils peuvent néanmoins être déposés gratuitement au vestiaire.
En période de pandémie, dans l'enceinte du théâtre, le spectateur est prié de respecter le protocole sanitaire en vigueur, sous peine de se voir refuser l'accès au bâtiment. Ce protocole lui sera communiqué par la billetterie au moment de sa réservation et/ou est accessible sur le site web du théâtre.
À l'exception d'une gourde d'eau, il est interdit de consommer des boissons ou de la nourriture dans les salles de spectacle.
Il est formellement interdit d'introduire dans le site où se déroule la représentation tout objet susceptible de servir de projectile, tout objet dangereux et tout article pyrotechnique.
Les téléphones cellulaires, tablettes, etc doivent être désactivés durant la durée de la représentation.

DROITS INTELLECTUELS ET DROIT À L'IMAGE

Le Théâtre des Martyrs conserve l'ensemble des droits intellectuels dont il est titulaire quant à la représentation.
Sauf les exceptions aux droits d'auteur, l'acheteur·euse ne peut porter d'aucune manière atteinte aux droits d'auteur du Théâtre des Martyrs et/ou à ceux d'un tiers (metteur·euse en scène, comédien·nes, …).
Il est interdit de photographier, de filmer et d'enregistrer, sous quelque forme que ce soit, la représentation.
Si le Théâtre des Martyrs a prévu que la représentation soit filmée, le public est susceptible d'apparaître de manière accessoire sur ladite captation. En acceptant les présentes conditions générales, l'acheteur·euse accepte que son image puisse être reproduite (plan de la salle faisant apparaître le public notamment) dans le cadre de cette captation et être exploitée par le Théâtre des Martyrs. Ce droit est accordé pour le monde entier à titre gratuit.

RÉCLAMATION – LITIGE

Toute réclamation doit être formulée au plus tard le lendemain de la représentation soit par courriel : billetterie@theatre-martyrs.be ou par courrier : Théâtre des Martyrs - place des Martyrs 22 - 1000 Bruxelles.
Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte.
La vente de billets par le Théâtre des Martyrs est soumise à la loi belge.
En cas de litige, seuls les tribunaux francophones de Bruxelles sont compétents.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Théâtre des Martyrs est le responsable du traitement des données personnelles collectées par l'intermédiaire de son site web (vente en ligne) ou de son formulaire de flexo (version papier).
Ces données ne sont pas transmises à des tiers, hormis les éventuels sous-traitants techniques, tels que notre hébergeur, fournisseur de service de réservation et de paiement en ligne ou une institution bancaire dans le cadre d'un paiement sécurisé.
Le Théâtre des Martyrs traite vos données personnelles afin de satisfaire dans les limites nécessaires aux besoins de la réservation des représentations, de la gestion de la clientèle, de la gestion des ressources humaines, de statistiques et pour les promotions dans le cadre d'un marketing direct (traitement automatisé en vue d'annoncer de futures représentations et promotion spécifique). Les données sont collectées sur base du consentement (option) de la personne concernée et pour les besoins contractuels (mise en œuvre de la réservation) entre les parties. Le consentement peut être retiré à tout moment sur simple demande.
Conformément à la réglementation en vigueur, en tant que personne physique, vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles, de les corriger, d'en demander la suppression, le droit de limiter leur traitement et de vous opposer à leur traitement à des fins de marketing direct. Vous

avez également le droit à la portabilité de vos données, c'est-à-dire qu'elles soient communiquées dans un format structuré courant. L'exercice de ces droits est gratuit.
Le cas échéant, vous pouvez nous adresser votre demande afin d'exercer l'un ou l'autre de vos droits ou nous signaler une difficulté ou un problème qui concerne vos données:
par courriel : billetterie@theatre-martyrs.be
par courrier à adresser : Théâtre des Martyrs - place des Martyrs, 22 - 1000 Bruxelles.
Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données
(www.privacycommission.be).
Les données personnelles collectées ne seront conservées que pendant le temps nécessaire pour rencontrer les finalités indiquées ou pour respecter les obligations légales du Théâtre des Martyrs.
Dans les limites exposées ci-dessus, le Théâtre des Martyrs est donc autorisé à conserver et à traiter les données personnelles communiquées lors de votre accès et de votre visite sur le site web www.theatre-martyrs.be ou celui de notre fournisseur de service de réservation en ligne (Utick).

GRILLE TARIFAIRE (Tarifs valables à partir du 01/09/2026)

FLEXOS

-30 ANS

4 spectacles : 44 €
8 spectacles : 80 €
12 spectacles : 108 €

+30 ANS

4 spectacles : 68 €
8 spectacles : 120 €
12 spectacles : 156 €

PLACES ACCESSIBLES VIA LE SITE WEB

Tarif plein : 24 €
+ 65 ans : 18 €
- 30 ans : 12 €
- 12 ans : 9 €
Carte ABCD : 15 €
Carte prof : 15 €
Ligue des familles : 15 €
FED + (+ 30 ans) : 17 €
FED + (- 30 ans) : 11 €
Carte EDC : 15 €
Carte HUB : 15 €
Détaxe professionnelle : 10 €
Demandeur d'emploi & GRAPA : 10 €
Détaxe invitation première : 10 €

PLACES ACCESSIBLES UNIQUEMENT SOUS CERTAINES CONDITIONS ET VIA LE COMPTOIR DE LA BILLETTERIE

Last minute ticket : 12 €
Association (Tarif variable) : 13 €
Groupe scolaire : 9 € (si 3 spectacles choisis, places à 8 €)
Détaxe équipe spectacle : 10 €
Détaxe invitation première : 10 €
Article 27 : 6,25€
Étudiants écoles d'Art : 6 €
Invitation : gratuit
Invitation équipe du spectacle : gratuit
Invitation équipe TMA : gratuit
Invitation première : gratuit
Place accompagnant invit 1ère : 10 €
Invitation presse : gratuit
Invitation programmateur : gratuit
Place accompagnant programmateur : 10 €
Invitation sponsors : gratuit
Invitation « revoir » : gratuit
Invitation artiste de la saison : gratuit
Place gratuite accompagnant : gratuit
Concours/Partenariat : gratuit
Place gratuite professeur : gratuit
Place « over quota » professeur : 9 €
Suivi technique équipe du spectacle : gratuit